

Reportez-vous, pour le détail, à cet ouvrage (mais il en existe certainement d'autres) :

- Pénot, Jacques, *Le Guide de la thèse*, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace européen/Editions Erasme, Collection Documents pédagogiques, 1989, Publié avec le concours scientifique de l'Université de Paris X-Nanterre.

Pour la présentation du texte chinois ou japonais, se reporter aux « Règles de présentation pour une thèse ou un mémoire de master (domaine chinois ou japonais) ».

Pour les règles de détail concernant la typographie, voir les « Règles typographiques pour la rédaction des mémoires de master et des thèses de doctorat ».

1 Texte de l'auteur

L'« auteur » désigne ici l'étudiant.

- **Interligne** : 1,5
- **Justification** à droite
- **Marges** :
 - Retrait par rapport à la marge de gauche : 5 cm
 - Retrait par rapport à la marge de droite : 2 cm
- **Alinéa** de la première ligne du paragraphe : 1 cm
- **Police** de caractère au choix (Times, Garamond, Arial, etc.), corps de 12
- **Espace insécable** avant les deux-points, le point-virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, un tiret, une parenthèse, des guillemets fermants.
- Espace insécable après des guillemets ouvrants.
- **Espace** après la virgule, les deux-points, le point-virgule, le point, les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation.
- **Pas d'espace** après une parenthèse ouvrante et avant une parenthèse fermante
- Les **guillemets** sont des guillemets « français » :

« français »

- À l'intérieur d'une citation contenue entre des guillemets, on utilise des guillemets « anglais » situés en hauteur :

“english”

- Figurent en **italique** : les titres des ouvrages (ainsi que des nouvelles, voir *infra*) et les expressions étrangères (y compris les latines comme *a priori*, *a contrario*, *ex nihilo*).

2 Citations

- Les citations **à l'intérieur du texte** de l'auteur sont présentées après deux points entre guillemets et en « romain » (c'est-à-dire normalement, par opposition aux italiques) ; le signe de ponctuation final est à l'intérieur de la citation (avant les guillemets) s'il fait partie du texte cité, mais en dehors (après les guillemets) s'il ne s'agit pas d'une ponctuation de l'auteur.

... comme le dit le critique Jean Rouvain : « Il n'est pas de meilleur roman que la Bible. »

- Les **citations plus longues** (à partir de trois lignes) sont séparées du texte de l'auteur, elles sont dites **détachées** : elles sont présentées à la ligne, sans guillemets, sans alinéa, et décalées par rapport au texte de 2 cm à gauche (donc 7 cm par rapport à la marge de gauche) et de 1 cm à gauche (donc 3 cm par rapport à la marge de droite), en interligne simple, justifié à droite, avec un retrait de 1 cm à la première ligne de paragraphe si la citation commence par le début d'un paragraphe, mais sans retrait si elle cite le texte en cours de paragraphe, en italique (si le texte de la citation lui-même est en italique, il apparaît alors en « romain »), en corps de 9 en en interligne 1, mais précédé et suivi (pour créer une séparation avec le corps du texte) d'un interligne 2.

... comme l'explique le critique Jean Rouvain :

Il n'est pas de meilleur roman que la Bible. En effet, les Écritures sont le premier texte romanesque jamais écrit...

3 Notes en bas de page

- L'insertion de notes en bas de page se fait **automatiquement** et non manuellement).
- **L'appel de note** colle au mot pertinent du texte de l'auteur (du mémoire ou de la thèse) ou au dernier mot du texte d'une citation, avant toute ponctuation, et se retrouve en bas de page, avant le texte de la note proprement dit. Il est en police « exposant » (c'est-à-dire surélevé) :

comme le dit le critique Jean Rouvain : « Il n'est pas de meilleur roman que la Bible¹. »

- Le texte de **la note en bas de page** est en corps 9, en interligne simple, justifié à droite, avec un retrait de 0, 5 cm à la première ligne de paragraphe :

¹ Rouvain, Jean, *La Bible romanesque*, Le Seuil, « Critique », Paris, 1986, p. 13.

- Les références doivent être présentées selon les **règles** suivantes (je donne ici la méthode traditionnelle, voir aussi, *infra*, les « solutions alternatives ») :
 - **Pour un ouvrage** : Nom, Prénom, titre en italique, éventuellement le titre original et sa traduction littérale entre parenthèses, éventuellement l'année de la première publication entre parenthèses, lieu d'édition, éditeur, éventuellement la collection entre guillemets, date, tome ou volume (éventuellement), page.

¹ Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, « Folio », 1998, p. 66.

- S'il s'agit d'un **article dans une revue** : Nom, Prénom, titre de l'article entre guillemets, titre en italique de la revue (sans la mention *in* ou *dans*), lieu d'édition (éventuellement), éditeur, collection entre guillemets (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page :

¹ Rabut, Isabelle, « Le *sanwen* : essai de définition d'un genre littéraire », *Revue de littérature comparée*, 65^{ème} année, n° 258, avril-juin 1991, p. 157.

- S'il s'agit d'une communication **dans un ouvrage collectif** : Nom, Prénom, titre de la communication entre guillemets, mention *dans*, Nom, Prénom de l'« éditeur » (j'entends la personne responsable du volume, lorsqu'il en plusieurs, voir ci-après), suivi sans virgule de la mention (*éd.*) entre parenthèses, titre en italique de l'ouvrage collectif, lieu d'édition, éditeur, collection entre guillemets (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page.
- S'il y a **plusieurs coordonnateurs** de l'ouvrage collectif, deux cas se présentent :
 - Il y en a deux : les présenter successivement, dans l'ordre alphabétique (Nom 1, Prénom 1 et Nom 2, Prénom 2)
 - Il y en plus de deux : ne présenter que celui qui vient en premier dans l'ordre alphabétique, mais faire suivre son prénom de la mention « *et alia* » :

Duan, Yinghong, « Un peintre chinois dans l'univers yourcenarien. Une analyse de Comment Wang-Fô fut sauvé », dans Morzewski, Christian et Qian, Linsen (éd.), *Les Écrivains français du XX^e siècle et la Chine*, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 150.

- On ne donne la référence complète qu'une fois, par conséquent, s'il est de nouveau

fait référence à un même ouvrage, on utilise des **abréviations** généralement latines.

- Pour un **ouvrage**, le texte de la note se présente ainsi : Nom, Prénom, op. cit. en italique (abréviation de *opus citatum* = « œuvre citée »), page :

| Woolf, Virginia, *Les Vagues*, op. cit., p. 65.

- Quand il s'agit d'un **article** dont on répète les références, article paru dans une revue ou dans un ouvrage collectif on utilise l'abréviation « art. cit. » (pas en italique) :

| Duan, Yinghong, « Un peintre chinois dans l'univers yourcenarien. Une analyse de Comment Wang-Fô fut sauvé », art. cit., p. 150.

- Il n'est toutefois pas nécessaire de répéter le titre si celui-ci est le seul auquel il est fait référence concernant l'auteur ; par exemple, si vous ne faites référence, concernant Virginia Woolf, qu'à son roman *Les Vagues*, il n'est pas nécessaire de répéter le titre :

| Woolf, Virginia, op. cit., p. 65.

- De même pour un article :

| Duan, Yinghong, art. cit., p. 150.

- En revanche, s'il est fait référence à plusieurs ouvrages d'un même auteur, il est indispensable de préciser le titre :

| Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway*, op. cit., p. 99.

- Si les références figurent dans **deux notes immédiatement consécutives** et :
 - Qu'elles concernent le **même auteur, mais pas le même ouvrage** : *Id.* en italique, titre en italique, lieu d'édition, éditeur, collection entre guillemets (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page. (Si l'ouvrage a déjà été cité, on se contente de faire suivre le titre de la mention « op. cit. », voir plus haut) :

¹ Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998.

² *Id.*, *Mrs Dalloway* (1925), Paris, Gallimard, Folio, 1997, p. 65.

Ou, si l'ouvrage a déjà été signalé :

| ² *Id.*, *Mrs Dalloway*, op. cit., p. 65

- Qu'elle concernent **le même auteur et le même ouvrage** : *ibid.* en italique, page :

¹ Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998.

² *Ibid.*, p. 99.

- Toutes ces conventions ne sont valables que pour donner la référence d'un texte cité ; **si le texte est seulement mentionné ou évoqué**, les références sont précédées de la mention « Voir ».
- La mention « cf. » (abréviation du latin, *confer*) invite uniquement à « comparer » des textes ou des idées entre eux.
- On peut aussi adopter ces **solutions alternatives** (plus simples), qu'il s'agisse d'un ouvrage ou d'un article :

- Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998, p. 66

devient :

- Woolf 1998 : 66.

- s'il y a plusieurs ouvrages ou articles de Woolf datant de 1998 dans la bibliographie, et que la référence concerne la 3^e publication dans l'ordre alphabétique des titres :

- Woolf 1998c : 66.

- Ces solutions alternatives peuvent être employées **directement dans le corps du texte** (et non pas en note de bas de page) :

comme le dit le critique Jean Rouvain : « Il n'est pas de meilleur roman que la Bible. » (Rouvain 1986 : 13).

- Ces solutions alternatives ne sont possibles **que si, dans la bibliographie** en fin de volume, vous présentez les ouvrages ou articles ainsi :

Rouvain 1986 : Rouvain, Jean, *La Bible romanesque*, Le Seuil, « Critique », Paris, 1986.

Woolf :

1997 : Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway* (1925), Paris, Gallimard, Folio, 1997.

1998 : Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, « Folio », 1998.

4 Les titres d'ouvrages

- Pour **un ouvrage** entier (et les **nouvelles** d'un recueil de nouvelles) : en italique, majuscule à la première lettre du premier mot, du premier substantif et éventuellement de l'adjectif (ou des adjectifs) qui se trouve(nt) avant le premier substantif (mais aussi des noms propres qui prennent toujours une majuscule) :

La Montagne magique, La Grande Illusion, Le Monde romanesque chinois au XX^e siècle, L'Automne à Pékin

- Exceptions :
 - Une seule majuscule en début de titre si le titre est **une phrase** :

Il ne faut jurer de rien

- Des majuscules à chacun des mots qui fonctionnent **de façon symétrique** :

Le Rouge et le Noir

Les règles sont différentes pour les **titres en anglais**, qui comportent des majuscules à tous les mots sauf les mots-outils comme les prépositions :

A Modest Proposal for Preventing the Children of Poor People from Being a Burthen to Their Parents or Country, and for Making them Beneficial to the Publick

- Pour une partie de l'ouvrage (**article** dans une revue, **poème** ou section de poèmes dans un recueil de poèmes, titre de **chapitre** dans un roman, etc., sauf les nouvelles dans un recueil de nouvelles) : entre guillemets et non pas en italique :

« Le Cygne », poème qui fait partie des « Tableaux parisiens » dans les *Fleurs du Mal*, « Le *sanwen* : essai de définition d'un genre littéraire », publié dans la *Revue de littérature comparée* en 1991

5 La bibliographie

Vous pouvez adapter un mode de présentation différent de celui qui vous est proposé, car certains sont plus adaptés que d'autres selon le type d'étude entrepris.

On distingue :

- Bibliographie « **primaire** » : les œuvres du corpus.
- Bibliographie « **secondaire** » : les œuvres utilisées pour conduire le travail

Dans la bibliographie secondaire, on peut distinguer :

- Les œuvres contemporaines (ou plus anciennes) : il est judicieux de donner la date de la première édition en plus de la date d'édition de l'ouvrage que vous avez consulté ;
- Les œuvres critiques générales ;
- Les œuvres critiques spécialisées ;
- Les ouvrages de référence (dictionnaires, atlas, etc.).

Chacune de ces 5 parties présente les ouvrages en suivant :

- **l'ordre alphabétique des auteurs** (s'il y a plusieurs auteurs pour un même ouvrage, de l'auteur qui vient en premier dans l'ordre alphabétique)
- s'il s'agit d'un ouvrage anonyme, du titre
- s'il y a plusieurs références pour le même auteur, en suivant soit l'ordre chronologique de publication des ouvrages et articles (c'est le mieux), soit l'ordre alphabétique des titres (des livres et des articles mêlés).

Pour chaque entrée bibliographique doivent figurer :

- Dans le cas d'un **ouvrage** : le Nom, le Prénom, le titre, éventuellement le titre original et sa traduction littérale entre parenthèses, éventuellement l'année de la première publication entre parenthèses, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur ou de la maison d'édition, éventuellement le nom de la collection entre guillemets, l'année de publication, enfin, éventuellement, après un point, certaines précisions concernant la traduction, etc. :

Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, « Folio », 1998.

Traduction de Marguerite Yourcenar.

- Dans le cas d'un **article** : le Nom, le Prénom, le titre de l'article entre guillemets, éventuellement le titre original et sa traduction littérale entre parenthèses, le titre de la revue, le n° ou le tome ou l'année (13^{ème} année par exemple), la date (souvent le mois ou la saison et l'année de publication, le jour s'il s'agit d'un quotidien), les pages concernant l'article :

Rabut, Isabelle, « Le *sanwen* : essai de définition d'un genre littéraire », *Revue de littérature comparée*, 65^{ème} année, n° 258, avril-juin 1991, pp. 153-163.

- Dans le cas d'un **ouvrage collectif** : le Nom, le Prénom, le titre de l'article ou de la communication entre guillemets, éventuellement le titre original et sa traduction littérale entre parenthèses, la mention *dans* suivie du Nom, du Prénom de la personne qui a coordonné l'ouvrage (lorsqu'il en plusieurs, voir *supra*) suivi de la

mention (*éd.*) entre parenthèses, le titre de l'ouvrage collectif, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur ou de la maison d'édition, éventuellement le nom de la collection entre guillemets, l'année de publication, les pages concernant l'article ou la communication.

Duan, Yinghong, « Un peintre chinois dans l'univers yourcenarien. Une analyse de Comment Wang-Fô fut sauvé », dans Morzewski, Christian et Qian, Linsen (éd.), *Les Écrivains français du XX^e siècle et la Chine*, Arras, Artois Presses Université, 2001, pp. 143-153.

- Les règles sont différentes si l'on choisit les « **solutions alternatives** » décrites plus haut.

Exemple de bibliographie (à propos d'une étude sur l'influence des littératures asiatiques sur les essais de Pascal Quignard) :

Écrits de Pascal Quignard

- Quignard, Pascal, *Les Tablettes de buis d'Apronemia Avitia* (1984), Paris, Gallimard, « L'Imaginaire », n° 212, 1996.
- *Id.*, *Petits Traités* (Maeght, 1990), Paris, Gallimard, « Folio », n° 2976, 1997, tomes I et II.
- *Id.*, *Histoires d'Amour du Temps Jadis (Konjaku-monogatari shū)*, Arles, Philippe Picquier, 1998. Précédées de « Portraits crachés » par Pascal Quignard.
- *Id.*, « 1640 », *Scherzo*, n° 9, octobre 1999.

Sources intermédiaires

- Cheng, François, *Souffle-Esprit*, Paris, Le Seuil, 1989.
- *Contes du Vampire (Somadeva)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1963. Traduit du sanskrit et annoté par Louis Renou.
- Demiéville, Paul, *Lin Ji : les Entretiens de Lin-tsi*, Paris, Fayard, 1972.
- Granet, Marcel, *La Pensée chinoise* (La Renaissance du Livre, 1934), Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'Humanité », 1988.
- Guignard, Marie-Roberte, « Le Précédent chinois », dans Febvre, Lucien, et Martin, Henri-Jean (éd.), *L'Apparition du Livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 97-105.
- *Histoires qui sont maintenant du passé (Konjakumonogatari shū 今昔物語集)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1968. Traduction, introduction et commentaires de Bernard Frank.

- Jullien, François, *La Propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Le Seuil, « Des Travaux », 1992.
- *Philosophes taoïstes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980. Textes traduits, présentés et annotés par Liou Kia-hway et Benedykt Grynpas.
- Sei, Shōnagon, *Notes de chevet (Makura no sōshi 枕草子)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1966. Traduction et commentaires par André Baujard.
- Urabe, Kenkō, *Les Heures oisives (Tsurezuregusa 徒然草)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1968. Suivi de *Kamo no Chōmei, Notes de ma cabane de moine (Hōjōki 方丈記)*.
- Zeami, *La Tradition secrète du nō*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1960. Traduction et commentaires de Georges Sieffert.

Critique et autres

- Blanckeman, Bruno, *Les Récits indécidables : Jean Echenoz, Hervé Guibert, Pascal Quignard*, Lille, Septentrion, 2000.
- Cheng, Anne, *Histoire de la Pensée chinoise*, Paris, Le Seuil, 1997.
- Fung, Yu-lan, *A History of Chinese Philosophy* (1952), Princeton University Press, 1983.
- Lin, Xiuqing, « Sima Qian et Plutarque : une étude comparée sur l'art biographique », dans Balakian, Anna (éd.), *Actes du X^e Congrès de l'Association internationale de Littérature comparée*, New York, Garland, 1985, p. 625-631.
- Yourcenar, Marguerite, *Nouvelles orientales* (1938), Paris, Gallimard, « L'Imaginaire », 1980.

Même exemple mais en utilisant les « solutions alternatives » (c'est-à-dire que, dans le corps du texte, j'ai utilisé le système de référence du type (Quignard 1998 : 21)) :

Écrits de Pascal Quignard

Quignard :

- 1996 : Quignard, Pascal *Les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia* (1984), Paris, Gallimard, « L'Imaginaire », n° 212, 1996.
- 1997 : Quignard, Pascal *Petits Traités* (Maeght, 1990), Paris, Gallimard, « Folio », n° 2976, tomes I et II, 1997.

1998 : Quignard, Pascal *Histoires d'Amour du Temps Jadis (Konjakumonogatari shū)*, Arles, Philippe Picquier. Précédées de « Portraits crachés » par Pascal Quignard, 1998.

- 1999 : Quignard, Pascal « 1640 », *Scherzo*, n° 9, octobre 1999.

Sources intermédiaires

- Cheng 1989 : Cheng, François, *Souffle-Esprit*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Demiéville 1972 : Demiéville, Paul, *Lin Ji : les Entretiens de Lin-tsi*, Paris, Fayard, 1972.
- Frank (tr.) 1968 : *Histoires qui sont maintenant du passé (Konjakumonogatari shū 今昔物語集)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1968. Traduction, introduction et commentaires de Bernard Frank.
- Granet 1988 : Granet, Marcel, *La Pensée chinoise* (La Renaissance du Livre, 1934), Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'Humanité », 1988.
- Grynepas et Liou (tr.) 1980 : *Philosophes taoïstes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980. Textes traduits, présentés et annotés par Liou Kia-hway et Benedykt Grynepas.
- Guignard 1958 : Guignard, Marie-Roberte, « Le Précédent chinois », dans Febvre, Lucien, et Martin, Henri-Jean (éd.), *L'Apparition du Livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 97-105.
- Jullien 1992 : Jullien, François, *La Propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Le Seuil, « Des Travaux », 1992.
- Renou (tr.) 1963 : *Contes du Vampire (Somadeva)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1963. Traduit du sanskrit et annoté par Louis Renou.
- Sei 1966 : Sei, Shōnagon, *Notes de chevet (Makura no sōshi 枕草子)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1966. Traduction et commentaires par André Baujard.
- Kenkō 1968 : Urabe, Kenkō, *Les Heures oisives (Tsuresuregusa 徒然草)*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1968. Suivi de *Kamo no Chōmei, Notes de ma cabane de moine (Hōjōki 方丈記)*.
- Zeami 1960 : Zeami, *La Tradition secrète du nō*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1960. Traduction et commentaires de Georges Sieffert.

Critique et autres

- Blanckeman 2000 : Blanckeman, Bruno, *Les Récits indécidables : Jean Echenoz, Hervé Guibert, Pascal Quignard*, Lille, Septentrion, 2000.
- Cheng, Anne, *Histoire de la Pensée chinoise*, Paris, Le Seuil, 1997.
- Fung 1983 : Fung, Yu-lan, *A History of Chinese Philosophy* (1952), Princeton University Press, 1983.
- Lin 1985 : Lin, Xiuqing, « Sima Qian et Plutarque : une étude comparée sur l'art biographique », dans Balakian, Anna (éd.), *Actes du X^e Congrès de l'Association internationale de Littérature comparée*, New York, Garland, 1985, p. 625-631.
- Yourcenar 1980 : Yourcenar, Marguerite, *Nouvelles orientales* (1938), Paris, Gallimard, « L'Imaginaire », 1980.